



AVIS DE CONVOCATION

2024-10-30

À tous les membres Cols blancs permanents et auxiliaires embauchés en vertu de l'alinéa 6.04 a) de la convention collective occupant l'emploi d'agent.e principal.e de communications sociales (789310) de la Direction de l'expérience citoyenne et centre de service 311 au Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne.

Assemblée sectorielle



Le lundi 4 novembre 2024

18 h 30

La rencontre se tiendra en visioconférence (Zoom).

1. Un lien d'inscription vous sera transmis par courriel afin de participer à l'assemblée.
2. Par la suite, vous recevrez le lien Zoom pour vous connecter.

Ordre du jour

- Ouverture;
- Représentation syndicale;
- Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- Présentation de la lettre d'entente sur l'horaire de travail;
- Période de questions;
- Divers;
- Clôture.

Seuls les membres en règle du SFMM (SCFP) auront le droit de vote.

Cette assemblée est convoquée conformément aux statuts et règlements du SFMM.

Karen Valenzuela, trésorière-archiviste

Avis est, par la présente, donné le 30 octobre 2024.